

Un calice de l'orfèvre liégeois Charles de Hontoir (vers 1700)

Acquisition marquante

PIERRE COLMAN

Un superbe calice vient d'entrer dans les collections du musée. Pendant des générations, il est passé d'oncle à neveu, de prêtre en prêtre. Il est sorti de la famille faute de vocation sacerdotale.

C'est du fait de la tourmente révolutionnaire qu'il y était entré, emporté de l'abbaye de Saint-Hubert par l'un des derniers moines.

La tradition familiale le veut du moins ainsi. Elle ne peut s'appuyer ni sur une inscription, ni sur des armoiries, ni sur des pièces d'archives¹. Mais elle est cautionnée par l'effigie de saint Hubert, mitre en tête et crose à la main, accompagné d'un cerf crucigère couché, que l'on voit sur le pied du calice.

Le saint est encadré par des chérubins, sous la forme traditionnelle de têtes d'enfants dotées d'ails. On en voit trois couples sur le pied et quatre sur la fausse coupe, se bécotant joue contre joue, voire bouche contre bouche. Des nuées célestes les accom-

pagnent, mais aussi et surtout des épis de blé. Des feuilles de vigne se découvrent à la base de la fausse coupe, allusions transparentes au pain et au vin de l'Eucharistie.

La ciselure est dans un état de conservation bien rare : elle ne montre pas le moindre signe d'usage. Elle est de main



Détail du pied : saint Hubert.

de maître, celle d'un orfèvre liégeois bien connu, Charles de (ou du) Hontoir. Le calice porte en effet son poinçon : ses initiales, séparées par un quintefeuille, sous une couronne à trois fleurons.

L'empreinte n'est reconnaissable que pour des yeux très exercés. Elle est en effet réduite au bas du C et du H car elle a été frappée sur le mince plat supérieur de la plinthe. À côté d'elle, les poinçons corporatifs : le blason d'un prince-évêque issu de la lignée des ducs de Bavière. C'est sans nul doute Joseph-Clément, car le millésime sous le poinçon à l'aigle bicéphale est celui de 1693 : un seul des chiffres est lisible, et c'est par bonheur le dernier, ce qui exclut le

millésime de 1744, début du règne de Jean-Théodore. Quant à la lettre annale, réduite à un jambage vertical, elle ne saurait être déterminée : ce n'est pas un I, mais ce peut-être un B, un D, un E, un F, un H, un L, un N ou un P. Dès lors, la date est en fourchette : de 1695-1696 à 1708-1709². Les alentours de 1700, donc.

Le choix d'un emplacement inadapté à ce point est absolument inhabituel. Il requiert une tentative d'explication. L'orfèvre aurait-t-il eu le souci de ne pas risquer de gâter si peu que ce soit le travail de ciselure en frappant la paroi d'argent à son revers ?

Il a bien plus vraisemblablement cherché à provoquer l'irritation du marqueur de la corporation, Jean-François Knaeps. Il l'a affronté, en effet, dans d'inter-

minables et coûteuses querelles³. Et Knaeps n'a eu pour lui rendre la monnaie de sa pièce qu'à frapper les marques corporatives juste à côté de celle de son « ennemi juré ».

Le querelleur avait été baptisé le 19 mai 1661 à Saint-Adalbert, la petite église paroissiale qui dépendait de la collégiale Saint-Jean. Il était le frère cadet d'Arnold de Hontoir, sculpteur fort connu, rival souvent heureux de Jean Del Cour. Il devait avoir tout comme son aîné très bonne opinion de lui-même. Il avait en tout cas un caractère exceptionnellement difficile. Le contrat d'apprentissage qui liait sa mère et son parâtre, le sculpteur Guillaume Cocquelé, à Jean de Lamine a été rompu parce que l'adolescent n'en respectait pas les clauses. Fait bien plus inhabituel encore, son mariage a été dissous au bout d'une année⁴. Il a rendu l'âme le 2 avril 1724.

Dans son atelier, il aimait sortir des sentiers battus. Les calices liégeois comparables à celui dont Piconrue peut s'enorgueillir ont une base à huit pans droits, pas à douze, et ne sont presque jamais aussi chargés de ciselures⁵. Celui que Hontoir a poinçonné en 1707-1708 n'étonne pas moins, orné qu'il est plus que nul autre de scènes religieuses⁶. Celui qui nous occupe est à ma connaissance le seul dans la production liégeoise à montrer des nœuds à jours formés de grosses perles et de godrons.

Tel qu'il a été dressé par mes soins voici près de cinquante ans⁷, le catalogue des œuvres religieuses marquées CH s'étend de 1696-1697 à 1723-1724. Il ne compte pas moins de dix-huit numéros, un chiffre très rarement dépassé pour ce qui est des maîtres liégeois.

En revanche, on n'a répertorié qu'une seule pièce de caractère civil sortie de ses mains⁸.

Calice, par l'orfèvre liégeois Charles de Hontoir, vers 1700. Musée en Piconrue, Inv. B20001020063. © Musée en Piconrue.

Notes

1 Michel Taxillis, abbé du Val-Saint-Lambert, a fait graver sur le calice et la patène qu'il a offerts à l'église de Harre, en qualité de décimateur, ses armoiries, celles de l'abbaye et une longue inscription, pour que nul n'en ignore. Il y a en outre fait frapper un poinçon reproduisant ses armoiries, ce dont je ne connais aucun autre exemple. Voir P. COLMAN, *L'orfèvrerie religieuse liégeoise*, Liège, 1966 (cité ci-après COLMAN), t. 1, p. 208, n° 118 et p. 43, n. 18. Le calice et la patène ont trouvé refuge en Piconrue.

2 Catalogue de l'exposition *L'orfèvrerie civile ancienne du pays de Liège*, p. 38 et 42.



Les poinçons du calice.



- 3 COLMAN, p. 70-71 et 281.- B. LHOIST-COLMAN, *Deux attestations liégeoises de 1715 en matière de titre de l'argent pour l'orfèvrerie religieuse*, dans *Leodium*, t. 86, 2001, p. 27-29. Pour le poinçon, voir le catalogue cité dans la note 3, p. 50.
- 4 J. YERNAUX, *Les de Hontoir...*, dans *Etudes... dédiées à Ferdinand Courtoy*, Namur, 1952, p. 726 et 731-732. Généralités : COLMAN, p. 36.
- 5 Autre exception notable, celui qui a été signé et daté de 1679 par Englebert Stévert (COLMAN, t. 2, fig. 106).
- 6 COLMAN, t. 2, fig. 107.
- 7 COLMAN, t. 2, p. 36.
- 8 J. BRASSINNE, *L'orfèvrerie civile liégeoise*, t. 1, Liège, 1948, p. 295-297.

LE JEU DE LA MESSE, UN JEU SYMBOLIQUE

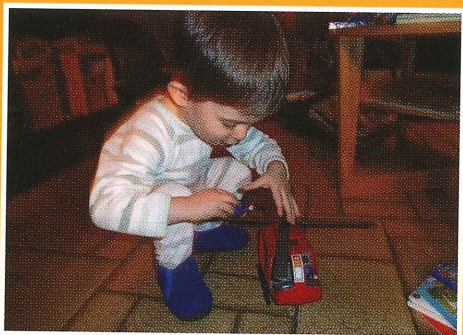
Toujours sages comme des images, avez-vous été récompensés par saint Nicolas? Nous en Piconrue, oui ! Grâce à un généreux donateur, nous sommes désormais en possession d'un très beau jeu de la messe accompagné d'une photo de son ancien propriétaire y jouant... Nous sommes en 1936... *On disait qu'on était à la messe...* Et quelques années plus tard, l'enfant devint prêtre *pour de vrai* !



Aux XVIII^e et XIX^e siècles, les jeux de la messe faisaient clairement partie du « Top 10 » des jouets les plus rêvés par les petits garçons. Point de *bakugan*¹ sur les listes au Grand Saint mais des petites panoplies de messe (encensoirs, burettes, calices,...), des autels miniatures et même des soutanes petites tailles ! Évidemment, comme le souligne Anne Morelli, « offrir un tel jouet n'était pas sans porter aux enfants le rêve de nombreux parents de stimuler au sein de leur famille une vocation de prêtre »².

« Le jeu devrait être considéré comme l'activité la plus importante des enfants » disait Montaigne... Malheureusement, l'importance du jeu dans la vie d'un enfant n'a réellement été comprise que bien plus tard – il fallut attendre le XX^e siècle.

Parmi les jouets présents dans la hotte des saint Nicolas et Père Noël, il y a les symboliques ; ceux qui incitent l'enfant à changer son identité, se mettre à la place de..., faire comme si... comme s'il était son papa ou sa maman, fermier, pilote de course, épicier, cuisinier – j'en passe ! Les jeux symboliques permettent à l'enfant de développer son langage, de partager ses expériences émotionnelles, d'apprendre à penser !



Bastien, 2 ans, Saint-Nicolas 2011. Deviendra-t-il un jour pilote d'hélicoptère ?

1 D'origine japonaise, les *Bakugan* sont des figurines magnétiques allant de pair avec un dessin animé du même nom.

2 A. MORELLI, *Jeux et jouets religieux*, dans *Entre Vêpres et Maraude. L'Enfance en Ardenne de 1850 à 1950*. Bastogne, Musée en Piconrue, 2008, pp. 241-246.

Ne tournons pas autour du pot : piété et lieux d'aisances

MAURICE GILLET

Encline à emprunter des chemins obliques, la dévotion, dans d'impertinents écarts, a puisé parmi les noms sacrés pour désigner les lieux de commodité, latrines et vases de nuit : le pape Jules, l'apôtre Thomas et saint Bernard leur ont été associés, tandis que l'évangéliste Luc et Jean le Précurseur le furent au postérieur, selon des exégèses que nous nuancerons.

Aller chez Jules (au petit coin) renverrait au premier pontife ainsi appelé. Cette expression vivace, née en France en 1867, dispose d'un pendant dialectal, *alé adré Jules*, qui, pour Alain Lerond (*L'habitation en Wallonie malmédienne – Ardenne belge*, 1963¹), a pris chez nous la valeur d'une périphrase plaisante, destinée « à des enfants à qui l'on veut apprendre à éviter le langage grossier ». Le volet *Dialectologie*² de *L'Ardenne herbagère* (Mardaga, 1992) renseigne à son tour *aler adré Jules* (« aller au cabinet d'aisances »).



Sous l'influence, réelle ou supposée, d'un apôtre et d'un pape, le pot de chambre a familièrement été appelé Thomas en 1830, puis Jules en 1866. Quand on va au petit coin, on continue à *aller chez Jules* (*adré Jules* dans une partie de l'Ardenne).

Patron des vidangeurs

À en lire Julie Bardin (*Saints, anges et démons*, 2004), le cas de Jules, lexicalisé en 1866 au sens de « pot de chambre », laisse peu de doutes : prié contre la constipation et patron des vidangeurs,

le pape Jules I^{er} (qui occupa au IV^e siècle le *Saint-Siège*) est bien à l'origine de la dénomination familière du récipient. On objectera que le XIX^e siècle – dit *Le temps des Jules* par des sociologues – fut l'âge d'or de ce prénom. Sa pléthore même le disposait à se substantiver péjorativement dans le parler populaire, comme avant lui Jean apparié au niais et au cocu. Les prénommés se bousculeront jusqu'aux commandes de l'État (Favre, Grévy, Simon, Ferry), constituant la *République des Jules* (1870) : la polysémie de « *salle du trône* », centre de pouvoir et site d'excrétion, a pu attiser l'ironie déjà attachée au mot. Édouard (*Dictionnaire des injures*, 1979) privilégie un autre éclairage, fondé sur la paronymie entre Jules et l'iule, mille-pattes noir et luisant : cette « *petite bête que l'on trouve dans les végétaux pourris et qui projette un liquide puant quand on l'asticote* » est nauséabonde, tels les Jules qui s'en seraient inspirés. L'hypothèse permet au surplus de gloser *se faire appeler Jules* (« être sermonné ») par « *se faire traiter de pot à merde, de dépotoir* ».

Avant d'être l'accessoire rangé sous les lits et dans les tables de nuit des particuliers, le Jules (ou Jules tout court) fit carrière dans les collectivités, casernes, salles de police et prisons : il y identifiait baquets d'urine, seaux hygiéniques et autres latrines mobiles. *Dire bonjour à Jules* fut un euphémisme argotique pour